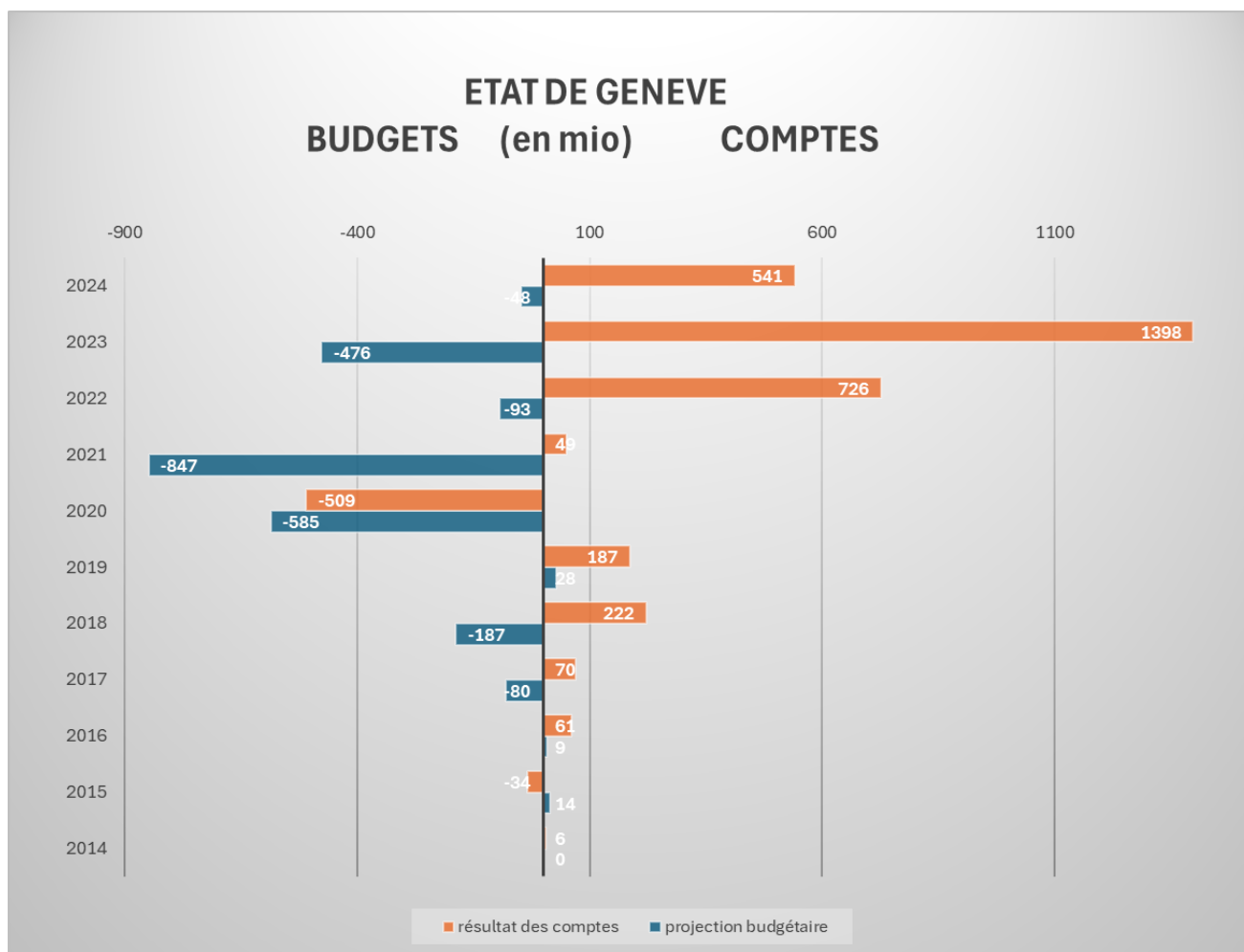


Comptes 2024 : Encore un excédent massif

**Nouveau bénéfice record pour l'État de Genève:
le personnel et la population ne peuvent plus être oubliés**

Le Cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur subventionné prend acte de l'annonce d'un excédent de plus de 500 millions de francs pour l'exercice 2024. Il salue la solidité des finances cantonales, mais exprime une **forte colère face aux attaques qui persistent à l'encontre de celles et ceux qui font vivre le service public.**

Après plusieurs années de bénéfices record, les postes - même en tenant compte de ceux accordés pour 2025 - ne suivent pas les besoins et les mesures d'économie sur le dos du personnel et des rentier-ère-s continuent à être appliquées. Des mesures progressistes sont abandonnées ou suspendues (congé pré-natal, congé paternité allongé, congé menstruel,...)



Assez ! Le personnel et les pensionné-e-s exigent des actes

► **Des postes adaptés aux besoins**

Dans l'enseignement, il manque des postes pour les secrétariats, pour les infirmier-e-s, pour l'éducation sexuelle et pour l'école inclusive. Certains secteurs du social (éducateur-ices, Hospice Général) et de la santé (soins aigus, urgences, IMAD, ...) sont en souffrance et la police relève le manque de postes dans la sécurité et la détention (à flux tendu actuellement). Dans l'administration, l'Office Cantonal de la Population accuse toujours des retards importants dans la délivrance des permis, utiles aux commerces.

► **Une augmentation des subventions pour les établissements publics autonomes et le secteur subventionné** qui correspond à la hausse des besoins de la population.

► **Retrait des projets de loi sur les Caisses de pension des TPG, de la Police, et de la CPEG**

Ces projets de loi sont un très mauvais signal contre les plus jeunes: les personnes nouvellement engagées verraient leur salaire net baisser de 1,5 à 3 %. Cette mesure inique et préjudiciable aux engagements ne rapporte à l'Etat que 0,04% d'économies à l'horizon de 4 ans pour aboutir à moins de 0,8% d'économie **dans...40 ans** !!! (selon charges 2023)

► **Retrait des projets d'augmentation du temps de travail ou de compression des tâches (halte aux absences)**

1. Au DIP, le Cartel demande de cesser toutes mesures d'augmentation du temps de travail devant les élèves.
2. Aux HUG, les postes d'agents hôteliers ne doivent pas remplacer ceux d'aides en soins et en accompagnement, car les ASSC et les infirmier-e-s sont alors compressé-e-s par les tâches supplémentaires à reprendre à leur charge. Le temps d'habillage doit être correctement compté pour tout le personnel en blouses (HUG ; IMAD)

► **Un congé pré-natal, maintenant !**

Le Cartel demande l'application immédiate de la motion votée par le Grand Conseil pour un congé prénatal de 4 semaines

► **Revalorisation des fonctions dans le social et la santé**

Depuis des années, le personnel de la santé et du social exige une revalorisation des salaires, notamment les fonctions de nettoyeur-euse, moniteur-riche, secrétaires, ludothécaires, technicien-ne, aide à domicile, assistant-te socio-éducatif-ve, sage-femmes, etc. Et une revalorisation des fonctions HES prenant en compte le niveau de formation.

► **Indexation immédiate et complète des salaires et des rentes**

Pour rappel c'est près de 2% d'indexation (1,86%) qui manque au personnel depuis 2021. Le Cartel demande également l'indexation des rentes pour les personnes pensionnées, qui subissent elles aussi le renchérissement du coût de la vie. L'indexation aurait pu être demandée par des crédits supplémentaires à la commissions des finances.

A force de budgets déficitaires et de comptes largement bénéficiaires, faut-il offrir à notre grand argentièrre, Madame Fontanet, une nouvelle calculette ?



Le Cartel exige l'arrêt des budgets et des Plans Financiers Quadriennaux déficitaires, qui ne servent finalement qu'à réduire les prestations publiques... C'est notamment pourquoi le Cartel rappelle le NON aux lois corsets !

Contacts, pour le bureau et le comité:

Geneviève Preti, présidente 076 561 95 57

Jérôme Chapuis 079 926 59 90